UPU UNION POSTALE UNIVERSELLE

Bureau international
Weltpoststrasse 4
3015 BERNE
SUISSE

T +41 31 350 31 11
F +41 31 350 31 10
www.upu.int

Contact: Ihab Zaghloul
T +41 31 350 35 66
zaghlouli@upu.int

Aux opérateurs désignés des Pays-membres de l'Union

Berne, le 18 juillet 2025

Référence: 4875(DPRM.SUFS.FI)1086
Objet: mécanisme d'assistance technique au financement inclusif postal de l'UPU (FITAF 2) – Appel de projets

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le programme «Inclusion financière postale» du Bureau international de l'UPU a élaboré un nouveau mécanisme d'assistance technique au financement inclusif postal de l'UPU (FITAF 2) en partenariat avec Visa. Le FITAF 2 s'inscrit dans le prolongement de la collaboration de l'UPU avec Visa pour le précédent FITAF, qui s'est terminé en décembre 2023 et a été parrainé par Visa et Gates Foundation.

Le nouveau programme de collaboration FITAF 2 entre l'UPU et Visa a pour objectif d'améliorer les niveaux de préparation au financement inclusif numérique des opérateurs désignés et la capacité de ces derniers à diversifier leurs solutions et offres numériques pour donner accès à la clientèle postale mal desservie en soutenant les priorités nationales en matière d'inclusion financière. Le FITAF 2 vise à fournir aux opérateurs désignés participants des plans de financement inclusif, complet et adapté au marché intégrant les innovations financières inclusives, les transferts de connaissances et les modèles d'exploitation les plus récents à des plans adaptés de déploiement et d'expansion.

Le Bureau international invite désormais les opérateurs désignés des Pays-membres de l'Union à soumettre leur candidature au FITAF 2. Les projets retenus bénéficieront d'un financement à hauteur d'environ 150 000 USD par projet, montant qui sera couvert directement par le FITAF 2. Le programme ne financera pas directement le projet par le biais de subventions en espèces. Les projets devront être achevés dans les douze mois suivant leur sélection.

Pour obtenir des informations complémentaires sur le FITAF 2, la procédure de demande, les critères d'éligibilité du projet et les dates pour soumettre la demande, veuillez consulter la page Web de l'UPU dédiée à l'inclusion financière (www.upu.int/fr/union-postale-universelle/activites/services-financiers).

La date limite de soumission des demandes est fixée au **3 septembre 2025**. Toutes les demandes doivent être soumises par courrier électronique (fitaf@upu.int). Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter l'équipe en charge de l'inclusion financière de l'UPU à la même adresse électronique.

Nous comptons sur votre participation au FITAF 2 pour soutenir l'avancement de l'inclusion financière dans votre pays.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Vice-Directeur général,

Marjan Osvald